

### PRESENTATION

La Résidence les Epinettes a ouvert ses portes en 1991 offrant un accueil chaleureux et personnalisé aux personnes âgées, dans un environnement lumineux et de verdure. Elle est située à Marly-Cité, à deux pas du centre commercial, des transports publics et de l'église.



### MISSION ET CRITERES D'ADMISSION

La Résidence les Epinettes a pour mission l'accueil et les soins aux personnes en âge AVS dont l'état de santé nécessite une prise en charge médicalisée dans une situation chronique stable. Elle est intégrée dans le plan de couverture des lits médicalisés du canton de Fribourg. L'essentiel de son activité est régie par la LEMS, loi cantonale sur les EMS.



Pour être admis en EMS, la clause du besoin doit être remplie, c'est-à-dire que la personne nécessite des soins ou une surveillance continue et que les services

d'aide et de soins à domicile ne puissent plus répondre à ses besoins et à sa sécurité. L'EMS est donc le lieu de dernier recours. Par ailleurs, conformément aux statuts de sa fondation, la Résidence les Epinettes donne la priorité d'admission aux personnes nécessitant le plus de soins ou de surveillance et celles domiciliées sur le territoire de la Commune de Marly ou y ayant séjourné pendant une partie importante de leur existence.

L'EMS accueille en principe des personnes en âge AVS, mais, exceptionnellement, des personnes dépendantes plus jeunes peuvent être admises, notamment celles souffrant de la maladie d'Alzheimer, de maladies chroniques invalidantes comme la sclérose en plaques ou d'une paralysie suite à un accident vasculaire cérébral. Dans ce cas, une autorisation du Service du médecin cantonale est requise.

### PHILOSOPHIE D'ACCUEIL ET DE SOINS

La philosophie d'accueil et de soins se réfère à la Charte Ethique de l'AFIPA, Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées, à disposition à la réception.

A son arrivée, le résident s'installe dans une chambre avec ses meubles, ses tableaux et ses objets personnels, recréant ainsi l'environnement qui lui était jusqu'alors familier. Il reste libre de mener ses activités et sorties comme il l'entend dans la mesure où sa capacité de discernement lui préserve la notion du danger pour lui et les autres.

Seules les contraintes horaires des repas et des soins conditionnent sa liberté.

Dispensés par des infirmières diplômées et des soignantes formées, les soins sont personnalisés, tenant compte des besoins, souhaits et du rythme des résidents.

Soucieux de préserver au mieux leur autonomie, le personnel aide les résidents dépendants à faire eux-mêmes ce qu'ils peuvent encore.

Ainsi, les résidents sont le plus possible partenaires de leur prise en soins.

Les compétences du personnel et les équipements permettent de soigner et d'accompagner les personnes jusqu'à leur dernier souffle, dans le soulagement de leurs douleurs et le confort voulu, évitant ainsi une hospitalisation de fin de vie.



La démarche de soins se fonde sur la philosophie de l'humanité, développée par l'institut Gineste-Marescotti, qui favorise un accompagnement des personnes âgées dans la tendresse, le respect et l'autonomie.



Cette attitude de « bienveillance » vise à développer des stratégies de communication avec les personnes souffrant de troubles du comportement, afin de pouvoir leur prodiguer des soins avec leur consentement. Il s'agit de créer une relation de confiance pour éviter l'opposition aux soins d'hygiène et médicaux.

Un service de psychiatrie de liaison permet de résoudre des problèmes en interne évitant des hospitalisations en unité psychiatrique.

Notre établissement bénéficie des services d'un médecin conseil qui assure le suivi médical de la majorité des résidents. Les autres sont suivis, la plupart du temps, par leur médecin traitant. Comme tout EMS, la Résidence les Epinettes n'a pas de médecin en permanence. Les visites médicales sont organisées plus ou moins régulièrement et en fonction des besoins des résidents. En cas d'urgence, le personnel soignant appelle le médecin ou le médecin de garde qui décide d'une intervention ou d'une éventuelle hospitalisation en tenant compte des volontés du résident, notamment des directives anticipées.

L'EMS n'est pas équipé de matériel de réanimation, seul un service d'ambulance peut assurer ce genre d'intervention.

Un service de physiothérapie est assuré chaque semaine sur prescription médicale, ainsi qu'un service de massages. Une podologue assure les soins de pédicure toutes les 6 semaines.

### **LA JOURNEE**

Entre 7h30 et 9h00, les résidents se lèvent, reçoivent les premiers soins et se rendent à la salle à manger pour y prendre le petit déjeuner servi de 8h00 à 9h00.



Les soins sont dispensés durant la journée selon un programme personnalisé.

Vers 10h00, ceux qui le désirent, se retrouvent au séjour d'étage pour le thé.

Le repas de midi est servi à 12h00. Selon l'envie et l'humeur, il peut être suivi d'une petite sieste et de diverses activités d'animation organisées par l'établissement. Des promenades au village, jeux de sociétés, sorties en minibus, activités créatrices et culinaires, sont organisés chaque mois. Une messe hebdomadaire ouverte au public est célébrée à notre salle polyvalente. Un service d'aumônerie est assuré chaque semaine.



Après le repas du soir servi à 18h00, les résidents passent librement leur soirée. Ils sont invités ponctuellement à une audition de musique ou d'un chœur de la région.

Les visiteurs sont les bienvenus ; il n'y a pas d'heure de visite. En règle générale, les résidents restent très libres d'occuper les journées selon leurs désirs ; le personnel leur propose des activités et les invite à y participer, sans contraintes.

De même, chacun reste libre de sortir du home à sa convenance, que ce soit pour une soirée, un week-end ou des vacances.

### CHAMBRE

La plupart des chambres à un lit ont une surface de 20 m<sup>2</sup>, permettant au résident de l'aménager avec ses meubles personnels.

Chaque chambre est équipée d'un lit électrique, d'une table de nuit, d'une armoire ainsi que de prises TV et téléphone. Un WC-douche y est attenant.



### REPAS

Les résidents peuvent choisir entre deux menus à midi et le café complet ou le menu le soir.

Les repas sont personnalisés selon le choix, le handicap, les régimes et l'appétit. Les boissons (vin, minérales et café) sont comprises dans le prix de pension.



### INTENDANCE

Le service d'intendance assure du lundi au samedi l'entretien des chambres et locaux communautaire. Les vêtements des résidents peuvent être lavés à choix par notre lingerie ou par la famille.

## CAFETERIA

Ouverte au public tous les jours de 9h00 à 19h00, la cafétéria offre un espace convivial, avec un coin enfants et une terrasse. Les boissons sont vendues au tarif réduit aux résidents et au personnel.

Les visiteurs qui souhaitent prendre le menu du jour sont priés de s'annoncer la veille à la cafétéria.



## COIFFURE

Une coiffeuse assure chaque semaine un service de qualité à prix modiques. Les rendez-vous sont organisés par le personnel soignant.



## COUTS ET DEMARCHES

Le système de subventionnement permet à chacun de trouver une place dans l'établissement, quels que soient ses revenus et sa fortune.

Les prix de pension et d'accompagnement sont fixés chaque année par les autorités cantonales et varient selon le degré de dépendance des résidents. Il en est de même pour le prix des soins négociés avec les assurances par l'association faîtière des EMS : l'AFIPA.

L'annexe « Tarifs et financement » donne tous les détails utiles.

La direction du home oriente et conseille les résidents et leur famille pour toutes les démarches administratives liées à l'admission.

Les questions pratiques sont détaillées dans l'annexe « Prestations et informations pratiques »

## SUPPORT JURIDIQUE

La Résidence les Epinettes est régie par une fondation de droit privé composée de cinq conseillers communaux de Marly et deux représentants de la paroisse.

Sur le plan administratif, médical et infirmier, le home est contrôlé par les services de la Direction de la Santé et des Affaires Sociales.

## DEMANDE D'ADMISSION

Les demandes d'admission pour tous les EMS du district de la Sarine peuvent être déposées par le biais du site internet :

[www.admission-ems-sarine.ch](http://www.admission-ems-sarine.ch)

qui répertorie aussi tous les services à disposition des personnes âgées en difficulté.

Informations utiles de l'AFIPA, Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées, sur le site internet [www.afipa-vfa.ch](http://www.afipa-vfa.ch)